Barre
des cévennes

Le lundi 10 août 2026

A tous les élus

Conseil municipal

CONVOCATION

Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur de vous convier à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu le :

Vendredi 14 août 2026
à 17h00 à la Mairie.

Bien cordialement,

Le Maire,



François Rouveyrol

Ordre du jour du Conseil municipal du vendredi 14 août 2026 à 18h00.

1. Désignation d'un(e) secrétaire de séance.
2. Approbation du procès-verbal du Conseil municipal du vendredi 3 juillet 2026.
3. Décisions prises par le Maire au titre de ses délégations.
4. Retour des élus pour leurs délégations dans les organismes et les syndicats.
5. Point sur les dossiers traités par la Communauté de Communes Gorges Causses Cévennes.
6. Réalisation d'un permis d'aménager LOI ALUR pour le nouvel hameau en non covisibilité.
7. Modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme.
8. Zone artisanale : réservation de 2 parcelles destinées à la commune.
9. Accompagnement en ingénierie de projet par la Communauté de communes Gorges Causses Cévennes.
10. Pacte des solidarités : projet d'expérimentation d'un Transport d'Utilité Sociale pour faciliter l'accès aux soins. Validation du règlement.
11. Adhésion à la charte du Parc national des Cévennes (reconduction).
12. Évaluation foncière des locaux d'habitation, biens vacants.
13. Ciel étoilé : réalisation d'un belvédère. 3 sites à proposer au PNC. Création d'une association à Barre des Cévennes.
14. Solidarité en faveur des communes sinistrées à la suite de la destruction par le feu de plus de 120 000 hectares de terrains incluant plusieurs centaines d'habitations.
15. Passage à la nomenclature M 57 développée pour le budget principal à compter de l'exercice 2027.

Questions diverses.